Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

**Band:** - (2009) **Heft:** 1839

**Artikel:** Avenir de l'AVS : pas de faillite en vue : les démolisseurs du premier

pilier perdent de vue qu'ils sont tous les trois nécessaires à un système

de retraite durable

Autor: Erard, Lucien

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-1013958

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 14.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

revenir à une pratique plus stricte. Au Grand Conseil soleurois, puis probablement au Tribunal fédéral de trancher.

## Avenir de l'AVS: pas de faillite en vue

Les démolisseurs du premier pilier perdent de vue qu'ils sont tous les trois nécessaires à un système de retraite durable

Lucien Erard (26 septembre 2009)

Inconséquents tous ces Cassandre qui annoncent la faillite de l'AVS d'ici 15 ou 20 ans, mais qui n'ont pas bougé un cil pour renflouer l'assurance-invalidité et l'assurance-chômage en déficit depuis des années. Inconséquents, mais aussi menteurs car leurs soi-disant calculs, fondés sur le droit actuel, ne tiennent pas suffisamment compte ni d'une augmentation possible de la croissance économique, ni d'une immigration de travailleurs étrangers qui se poursuit depuis des décennies et dont rien n'indique la fin.

Une autre faiblesse de ces prévisions tient à l'indice mixte. Les rentes sont indexées à la moyenne de l'augmentation des prix et de celle des salaires. Si l'indexation se limitait à l'évolution du coût de la vie, un taux de croissance plus élevé permettrait de financer davantage de rentiers. Mais les prévisions incluent une progression des salaires, ce qui conduit à une augmentation réelle des rentes, dont personne ne parle, et qui absorbe les ressources supplémentaires prévues.

Contrairement au deuxième pilier, dont la solidité dépend d'un marché des capitaux dont on vient de découvrir la fragilité qui est le revers de son

dynamisme potentiel, la rente AVS que l'on verse aux retraités dépend uniquement de la marche de l'économie et surtout de la pérennité du système. On doit dire aux jeunes salariés qu'ils toucheront leur AVS tant que l'économie suisse continue d'être prospère et que la génération alors active accepte de verser des cotisations ou, en d'autres termes, une petite partie du revenu national. Augmenter au besoin les cotisations AVS, ou mieux encore financer une partie des rentes par la TVA de façon à ne pas réduire la compétitivité de nos entreprises et frapper aussi les biens et services importés, n'a, au demeurant, pas du tout les mêmes conséquences en période de stagnation ou avec une croissance de l'économie – et des revenus - de 3 % par exemple.

Les retraités d'aujourd'hui ont largement financé l'AVS d'une génération qui avait peu ou pas payé de cotisations. Or on les traite de privilégiés, touchant des rentes payées par la génération actuelle qui elle ne toucherait plus rien, l'AVS n'étant plus viable. Quelqu'un peut-il vraiment imaginer que l'on va supprimer les rentes vieillesse? Pourtant certains n'hésitent pas à répéter, et ce depuis des dizaines d'années, que l'AVS court à la faillite. Donner l'impression que le

premier pilier ne survivra pas est le plus sûr moyen de démotiver ceux qui paient des cotisations!

Comment expliquer cette politique de démolition systématique? Elle est menée par ceux qui ont laissé se creuser les trous de l'assurance-invalidité et de l'assurance-chômage, espérant effrayer l'électeur et lui faire ainsi plus facilement accepter des économies sur le dos des plus défavorisés. Pour les retraites, comme il faudra bien finir par les financer, ils emploient une autre tactique: persuader ceux qui sont encore jeunes qu'ils paient pour rien. Car ces mêmes milieux sont les chantres du deuxième et du troisième pilier: avoir son propre argent pour ses vieux jours plutôt que payer à l'AVS pour les autres et devoir dépendre, au moment de sa retraite, des cotisations des actifs. La crise financière a montré combien il serait risqué de ne compter que sur son bas de laine et son deuxième pilier. Le système de répartition de l'AVS est plus solide économiquement. Il est plus sûr, à condition que tous lui fassent confiance. Mais il ne rapporte presque rien aux banques, aux assurances et aux autres institutions financières. Est-ce là l'explication?